



Mesdames et Messieurs les Hautes Personnalités,
chacun en vos titres, rangs et qualités,
Chers Collègues,

Je remercie le Président d'associer les agents du greffe à cette audience solennelle en me laissant la parole. Les agents, bien que faisant partie de la juridiction, ont, en effet, rarement l'occasion de s'exprimer au cours des audiences solennelles.

Je vais être brève car l'exercice n'est pas aisé.

Je vais vous présenter les actions menées par le greffe pour répondre aux nouveaux enjeux de communication de la justice administrative en Guyane.

Le discret tribunal administratif de la Guyane a bien évolué et a trouvé sa place dans la cité. En effet, notre juridiction a su se faire connaître en optimisant sa communication.

Issu du Conseil d'Etat, l'outil internet a été mis en place dans les années 2000. En Guyane, il a été donné une nouvelle dimension du site dans le projet de juridiction pour la période 2017-2021 : **Mieux se faire comprendre, dialoguer pour créer du lien et conquérir la confiance des habitants de la Guyane**

Trois objectifs ont été fixés par le Président, dont je peux affirmer, qu'ils ont été largement atteints :

Informer :

Des rubriques dédiées à l'information du public se sont étoffées et la diffusion de d'informations a été développée à l'attention du public, qu'ils s'agissent des justiciables, des administrations et des avocats.

Vous y trouverez les rôles des audiences collégiales.

Par ailleurs, des notes d'informations sont publiées :

- pour disposer de tous les renseignements pratiques ;
- pour formuler une demande d'aide juridictionnelle, qui, je précise, a été traduite en plusieurs langues pour une bonne compréhension du public ;

Je souhaite évoquer une belle initiative : la réalisation d'un clip sur le déroulement des audiences en versions française et créole haïtien.

Augmenter notre notoriété et nous faire connaître du plus grand nombre :

Cet objectif s'est traduit de la manière suivante :

- Etre actif dans le débat public en organisant deux colloques en 2019 sur le droit des étrangers en Guyane et l'année dernière sur le droit et l'environnement largement relayés dans les médias, en publiant des communiqués sur des décisions de justices chères aux guyanais ;
- Créer de la proximité en accueillant la demi-finale du concours d'éloquence universitaire et par la tenue d'audiences à Saint-Laurent du Maroni pour les requérants résidant dans l'ouest guyanais pour rapprocher la justice administrative de ses justiciables.

Expliquer nos différentes missions :

- En ouvrant nos portes lors des journées européennes du patrimoine pour présenter la juridiction, son organisation, son fonctionnement et son rôle.
- En animant des ateliers lors du congrès des réunions d'information sur la médiation dans les litiges administratifs que l'on continuera à encourager car elle permet par le dialogue de trouver un accord entre les parties.

Plusieurs interventions dans les médias pour présenter le bilan des activités précédentes, dont celui de l'année 2020 par exemple, ou encore l'utilité des enquêtes publiques et le rôle des commissaires-enquêteur.

Quelques chiffres sur la fréquentation du site :

En 2018, 19252 vues

En 2019, 25432 vues

En 2020, 11839 vues, baisse liée à la crise sanitaire

Ce qu'il faut retenir :

Le site du Tribunal est de plus en plus visité par des internautes de Métropole, des Antilles, de Guyane et même de l'étranger.

Beaucoup de sites de tribunaux administratifs ou de cours administratives d'appel, situés ailleurs, ne sont pas mis à jour et ne sont pas autant consultés tandis que le nôtre connaît un véritable succès compte tenu de sa veille régulière.

Enfin, l'objectif de la juridiction est de disposer, sous l'impulsion du président du Tribunal et de la greffière en chef, d'un site qui soit accueillant et convivial et surtout utile pour les Guyanais.

J'espère que cette présentation succincte et rapide vous permettra de faire connaître à éveillé votre curiosité et que vous vous empresserez à consulter notre site internet.

Je vous remercie pour votre attention.